

à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul

LE FIGARO VENDREDI 5 AOÛT 2005

Axel Kahn :

« Un emballage insensé »

Généticien, médecin et directeur de l'Institut Cochin, Axel Kahn est notamment l'auteur de *Et l'homme dans tout ça ?* (Nil) et du *Secret de la salamandre. La médecine en quête d'immortalité*, en collaboration avec Fabrice Papillon (Nil). Tirant les enseignements de l'émotion suscitée par la conservation des fœtus à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, il s'interroge, plus largement, sur l'évolution de nos démocraties vers des sortes d'« arènes », où le débat contradictoire est remplacé par des accusations.

Propos recueillis
par Alexis Lacroix

LE FIGARO. – Partagez-vous la stupeur d'une grande partie de l'opinion publique après la découverte des fœtus et des dé-pouilles conservés à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul ?

Axel KAHN. – Gare à l'instrumentalisation de l'horreur ! Le fait d'avoir évoqué publiquement un « spectacle abominable » a entraîné, de façon immanquable, des surenchères. Certains se sont aussitôt interrogés sur les trafics d'organes et de cellules que de telles pratiques de conservation seraient censées recouvrir ! Et d'autres ont même semblé suggérer, dans la foulée, que des « messes macabres » pourraient s'être déroulées dans cet hôpital, tandis que des gynécologues étaient traités de nazis ! Cela dit, malgré cet emballage insensé, j'aimerais dire que je comprends parfaitement la vive

émotion qui a submergé l'opinion. Cette réaction sentimentale me paraît extrêmement logique. Non informé des motivations de certaines pratiques médicales, un public à qui l'on révèle brutalement l'existence de corps démembrés et de fœtus conservés, en dehors de toute législation, dans des sachets annotés, ne peut légitimement qu'être horrifié.

Les pratiques de conservation observées à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul sont pourtant d'une extrême banalité : elles remontent, en fait, à plus de cent cinquante ans. Et elles soulèvent, depuis lors, des problèmes très proches de ceux que met en jeu, plus largement, et depuis déjà bien longtemps, l'utilisation du corps humain à des fins médicales. Il fut un temps – dont j'ai été témoin pendant mes études de médecine – où, dans les services d'anatomo-pathologie, les corps de défunts étaient systématiquement autopsiés.

Pourquoi ?

Le respect de la personne exigeait que l'on ne se satisfasse

pas d'une erreur de diagnostic et qu'on le vérifie à tous les coups. On cherchait, en conséquence, à extraire de leurs cadavres tous les enseignements concernant les raisons de leur mort. De la même manière, on conservait l'ensemble des fœtus après les avortements prématurés ou dans les cas de naissances d'enfants mort-nés.

Avec les mêmes objectifs scientifiques ?

Là encore, l'objectif était parfaitement avouable et, pour tout dire, prioritaire : on refusait d'« insulter l'avenir » du progrès médical. Le maximum devait être tenté pour permettre à ces sources inestimables de connaissance de servir un jour aux avancées de la médecine. Le but était de donner à la médecine les moyens de son amélioration durable. Au-delà de la question propre des embryons et des fœtus, c'est son souci constant de garantir les progrès de la connaissance qui plonge souvent la médecine dans une *tension éthique*. Car les praticiens se retrouvent rapidement déchirés entre deux impératifs difficilement compatibles : celui, d'un côté, du respect de la dépouille et de sa valeur affective ou sentimentale ; de l'autre, l'injonction d'en faire usage pour contribuer à l'accroissement des connaissances médicales et permettre à des générations futures de chercheurs et de praticiens

de faire progresser la précision des diagnostics. Maintenant que, dans nos sociétés, le premier de ces deux devoirs a gagné en importance, en partie au détriment de l'impératif du progrès médical, il nous reste à garder à l'esprit l'importance du deuxième : le respect dû à la personne humaine passe aussi par la recherche des moyens de mieux la soigner.

L'emballage émotionnel observé depuis quatre jours répond-il à d'autres causes ?

Pour les besoins d'un régime de gestion de l'événement de plus en plus tributaire du sensationnel, on a insisté, depuis quatre jours, sur la découverte « macabre » de 351 actes présentés comme quasiment « criminels ». Depuis un certain temps, j'ai eu plus d'une occasion de vérifier que le débat public vire toujours davantage au pugilat.

Au pugilat, c'est-à-dire ?

Au lieu d'assister à des échanges de points de vue sur des sujets où, par définition, il est impossible d'émettre des avis tranchés et définitifs, on voit se succéder des mises en scène de la contradiction *irréductible*. Il suffit, pour prendre la mesure de cette transformation des conditions générales de la discussion publique, de se référer aux évolutions de format, de contenu et de ton des magazines de grands reportages et d'enquête. En

quelques années, leur passage au « sensationnalisme » apparaît frappant. Résultat : partout, dans notre société, les controverses sur des sujets par essence difficiles cèdent du terrain à la procédure accusatoire. Le goût du scandale conduit à une multiplication des mises en accusation. On aime de plus en plus désigner à la vindicte publique les aspects nocifs et abominables du comportement de telle ou telle personne ou de telle ou telle entité. De fil en aiguille, le renoncement total à une forme de débat contradictoire idéal fait évoluer la démocratie vers une sorte d'arène.

Le philosophe Peter Sloterdijk parle même à ce sujet, dans le langage imagé qui est le sien, d'un « fuscisme d'amusement »...

Oui, et sur les gradins de l'arène qu'est en train de devenir la démocratie, on trouve, d'un côté, le peuple esbaudi et, de l'autre, les dirigeants politiques. Mais au centre de l'arène, ne vous imaginez pas que des débatteurs ou des « disputeurs » s'évertuent à prendre à témoin leurs interlocuteurs pour les convaincre de la véracité de leurs arguments, ou les conduire éventuellement à *infléchir* leur position. Non. Tout au contraire, on ne trouve que des gladiateurs dont l'unique objectif est de porter des coups à l'adversaire, de lui faire honte et de le terrasser. En restant totale-

ment hermétiques à ses arguments. Vous voyez bien que ce régime de discours change complètement les règles du jeu du débat. Il ne s'agit plus de l'emporter en raison de la plausibilité de ses arguments – mais de susciter auprès du public la réaction la plus intense. Le plus consternant, c'est que maintenant certains hommes politiques ne veulent pas non plus être en reste dans cette arène. Et c'est à celui qui saura créer la plus grande peur ou créer l'événement... Le pouvoir politique, en démocratie, ne doit pas, bien sûr, rester barricadé par principe aux émotions qui parcourent la société civile. Il faut même, comme l'on dit, qu'il sache se montrer à l'écoute. Mais dans le même temps, les dirigeants doivent faire la preuve d'une capacité de *distan- ciation* suffisante. C'est le seul moyen pour eux d'intégrer et de prendre en compte les éléments d'expertise provenant des champs économiques, scientifiques, éthiques, philosophiques et religieux.

Assiste-t-on aussi à la montée en puissance d'une défiance envers la science et les scientifiques ?

L'opinion publique est plus sage que vous ne le suggérez. Ce qu'on observe, en revanche, dans la société actuelle, c'est plutôt une remise en cause du caractère de nécessité indiscutable

de l'activité techno-scientifique et de ses bienfaits.

Donc moins un retour à une attitude antiscientiste qu'une prise de conscience, légitime et saine, des limites de l'« idéologie du progrès » ?

Le public, en tout cas, a raison de ne plus porter au pinacle les activités techniques et scientifiques, et il a raison, également, de ne plus sacraliser la parole du médecin. Comme en témoigne le large soutien dont a bénéficié le mouvement des chercheurs, cette « désacralisation » n'équivaut pas à une perte de respect pour la démarche et les options scientifiques ; elle coïncide, en revanche, avec l'aptitude à reconnaître que la science et la médecine n'ont pas tout pouvoir : ainsi, malgré les immenses progrès accomplis par la médecine, il n'en reste pas moins qu'en ce début de XXI^e siècle, soit soixante ans après l'apparition des antibiotiques et quatre-vingt-cinq après celle des sulfamides, les maladies infectieuses et bactériennes demeurent la première cause de mort à l'hôpital. Le public, en recherche légitime d'information et d'explications, attend des chercheurs et des praticiens qu'ils lui disent, sans faux-semblants, ce que peut leur science et ce dont elle demeure, en revanche, incapable.

MATERNITÉ Certains ne comprennent pas la violence de la polémique

Affaire des fœtus : des médecins dénoncent le zèle des politiques

Martine Perez

L'affaire des fœtus et enfants mort-nés découverts conservés dans le formol à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, révélée à la presse par le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, et l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, est loin d'apparaître comme un scandale majeur, aux yeux de nombre de médecins (voir nos éditions hier). Certains estiment même que le battage politique autour de ce dossier a des effets inverses en contribuant à réactiver des événements traumatiques anciens chez des femmes qui avaient réussi à les gérer. On est en train de remuer la douleur des familles en raison d'une communication délirante qui laisse entendre l'existence de pratiques malsaines sur les

fœtus morts. C'est irresponsable et non éthique, souligne le professeur Israël Nisand, professeur de gynécologie-obstétrique au CHU de Strasbourg. Il y a sans doute eu des négligences qui méritaient une enquête administrative. Il n'y a pas eu d'atteinte à la dignité humaine. Les politiques ont pris l'habitude de réagir sans avoir de véritables informations. C'est une grave erreur. »

Le fait de conserver de nombreux fœtus humains, par exemple, pour les besoins de l'enseignement est une pratique ancestrale et courante. Le service d'embryologie des hôpitaux de Strasbourg recèle la plus grande collection d'embryons mal formés d'Europe. Certains présentent des malformations très rares, importantes à connaître pour les chercheurs et les étudiants. « Comment voulez-vous que l'on enseigne

si on ne garde pas des fœtus mal formés, poursuit le professeur Nisand. La seule chose qui me choque dans l'affaire de Saint-Vincent-de-Paul, c'est que, dans certains cas, la volonté des familles n'a pas été respectée. Ça, c'est condamnable. Mais la conservation des

fœtus, en soi, n'est pas anormale », ajoute le spécialiste.

Le professeur Claude Sureau, gynécologue-obstétricien, membre de l'Académie de médecine et du Comité national d'éthique, partage cette position. Comme beaucoup, il estime que seule la crainte des po-

litiques et des hauts fonctionnaires d'être attaqués en justice expliquerait la révélation de dossier par le ministre de Santé lui-même : « Que le premier ministre aussi s'occupe d'une telle affaire est dérisoire. Le politique doit savoir discerner les vrais et les faux problèmes, nous précise-t-il. La surmédiation de cette affaire est malsaine. Aujourd'hui les gens s'énervent sur des fœtus morts conservés dans l'hôpital. Patrick Pelloux demande même que des têtes tombent. Mais personne ne s'émotionne de ce qui est autrement plus grave à mes yeux : quand un fœtus de plus de 22 semaines en bonne santé meurt à la suite d'un accident de voiture ou d'une erreur médicale, cette destruction n'entraîne aucune sanction pénale. »

En 2002, l'Igas n'avait rien vu de scandaleux

En 2002, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales intitulé « Conservation d'éléments du corps humain en milieu hospitalier », décrivait par le menu après enquête les pratiques en vigueur dans notre pays en la matière. Ce rapport, dont *Le Figaro* a eu une copie, prend notamment pour exemple le « groupe Cochin-Saint-Vincent-de-Paul, un des plus grands centres français de fœtopathologie et de périnatalogie... ». Mais sans trouver rien à redire. Soit la conservation des fœtus à l'époque n'apparaissait pas comme un scandale pour l'administration. Soit les enquêteurs de l'Igas n'ont rien vu...

M. P.

► LIRE AUSSI PAGE 10.